



Entreprise hors-la-loi ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 1er février 2007

Une entreprise a - t - elle le droit d'obliger son personnel à ne pas fumer sur son site a l'air libre ?

Réponse :

- Oui, le chef d'entreprise a le droit d'imposer l'interdiction de fumer dans tous les lieux qui dépendent de son autorité